

Enquête sur les principales infrastructures dédiées aux arts autochtones au Québec

Mylène Guay

Le présent rapport de recherche s'appuie sur une enquête qui porte sur les organismes culturels autochtones à but non lucratif du Québec ayant un conseil d'administration, ainsi que des employés autochtones. Cette démarche nous a permis de répertorier et d'identifier (six) organismes suivant une grille d'évaluation précise afin de présenter les informations trouvées, ces données provenant directement des organismes eux-mêmes. Par la suite, nous avons été en mesure de faire une brève analyse et de détailler certaines observations sur la conjoncture des principales infrastructures dédiées aux arts autochtones au Québec.

Les organismes identifiés sont : l'Espace Culturel Ashukan situé dans le Vieux-Montréal, le Musée amérindien de Mashteuiatsh, le Musée des Abénakis à Odanak, Le Musée Shaputuan à Uashat Mak Mani-Utenam, le Musée Huron-Wendat à Wendake, l'Institut culturel cri Aanischaaukamikw à Oujé-bougoumou.

L'ESPACE CULTUREL ASHUKAN

LIEU : Permanent/ Annuel / Locataire

LOCATION : Hors-réserve / Urbain

MANDAT : Présentation, production et formation

DISCIPLINE(S) ARTISTIQUE(S) : Arts visuels, sculpture, danse, musique et cinéma.

NATURE DE L'ESPACE : 2 espaces d'exposition et 1 salle de formation / 3800 pi carré

PERSONNEL : 3 permanents / 4 temps partiel / 3 contractuels

BUDGET ANNUEL : 600 000\$

SOURCES DE FINANCEMENT :

FÉDÉRAL :

Conseil des arts du Canada (CAC)

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) - Fin

PROVINCIAL :

Secrétariat aux affaires autochtones (SAA)

Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)

MAMOT-Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole (FIRM) - entente pluriannuelle - Fin

MUNICIPALE :

Ville de Montréal - 75 000\$ Exceptionnel

Société du 375e - Fin

PME Montréal - Fin

PRIVÉ :

Hydro-Québec entente pluriannuelle - Fin

Le Canadien National (CN) - entente pluriannuelle - Fin

LOCAL :

Revenus autonomes (boutique et location) et donation privé

Projets ponctuels

** Aucun fond d'acquisition. Montants dédiés par projet seulement. Aucun fond au fonctionnement. **

LIEU : Permanent/ Annuel / Propriétaire

LOCATION : En réserve / Rural

MANDAT : Présentation, production et formation.

DISCIPLINE(S) ARTISTIQUE(S) : Arts visuels, littérature et cinéma.

NATURE DE L'ESPACE :

Couloir d'introduction 48.5 m², salle d'exposition permanente 225 m², salle d'exposition temporaire 141 m², salle pédagogique (lieu d'exposition également) 43 m², agora (lieu d'exposition également) 100 m², Shaputuan 40 m², site extérieur Nutshimitsh/dans la forêt 400 m²

PERSONNEL : 4 permanents / 1 contractuel / 5 saisonniers temps plein

BUDGET ANNUEL : 550 000\$

SOURCES DE FINANCEMENT :

PROVINCIAL :

Ministère de la culture et des communications

PRIVÉ :

Fondation de l'héritage culturelle autochtone (FHCA)

LOCAL :

Conseil de Pekuakamiulnuatsh Tekuhikan (Première Nation des Pekuakamiulnuatsh)

Revenu autonome et donation privé

MUSÉE DES ABÉNAKIS

LIEU : Permanent/ Annuel / Propriétaire

LOCATION : En réserve / Rural

MANDAT : Présentation, production et formation

DISCIPLINE(S) ARTISTIQUE(S) : Arts visuels

NATURE DE L'ESPACE : Salle de location 100 sièges, hall d'entrée (capacité de 80-100 pers), salle multimédia (capacité 38 pers), 1 salle d'exposition permanente et 2 salles d'exposition temporaire.

PERSONNEL : 6 permanents /4 à 5 pers. saisonniers temps plein.

BUDGET ANNUEL : 500 000\$ - 1 000 000\$

SOURCES DE FINANCEMENT :

FÉDÉRAL :

Patrimoine canadien

PROVINCIAL :

Ministère de la Culture et des Communications

LOCAL :

Conseil des Abénakis d'Odanak

Revenus autonomes (droits d'entrées, boutique, location et forfaits)

Projets ponctuels

MUSÉE SHAPUTUAN

LIEU : Permanent/ Annuel / Propriétaire

LOCATION : En réserve / Rural

MANDAT : Présentation et formation.

DISCIPLINE(S) ARTISTIQUE(S) : Arts visuels, théâtre, danse, sculpture et cinéma.

NATURE DE L'ESPACE : Une grande salle d'exposition circulaire de 360 degrés incluant l'exposition permanente et l'exposition temporaire.

PERSONNEL : 3 Permanents / 2 à 3 saisonniers temps partiel.

BUDGET ANNUEL : 300 000\$

SOURCES DE FINANCEMENT :

FÉDÉRAL:

Conseil des Arts du Canada (CAC)

PROVINCIAL :

Ministère de la Culture et des Communications

PRIVÉ :

Compagnies minières

LOCAL :

Conseil de Uashat Mak Mani-Utenam

Entreprises locales

** Pas de fonds pour la production. **

MUSÉE HURON-WENDAT

LIEU : Permanent/ Annuel / Propriétaire

LOCATION : En réserve / Urbain

MANDAT : Présentation et production

DISCIPLINE(S) ARTISTIQUE(S) : Arts visuels et arts du savoir traditionnel.

NATURE DE L'ESPACE :

Une salle d'exposition permanente de 700 pieds carrés, une salle d'exposition temporaire de 300 pieds carrés, une maison patrimoniale qui offre une salle d'exposition temporaire de 100 pieds carrés et 3 réserves pour les collections de 1400 pieds carrés.

PERSONNEL : 8 permanents / 3-8 temporaires / 8 temps-plein en saison basse, 12 en saison haute / 2-3 à temps partiel / 1 contractuel/année

BUDGET ANNUEL : 600 000\$

(environ 50% en revenus autonomes, 40% en subventions et 10% en revenus privés)

SOURCES DE FINANCEMENT :

FÉDÉRAL :

Patrimoine Canada

Jeunesse Canada au travail

Emploi Été Canada

Conseil des arts du Canada (CAC)

Fonds du Canada

PROVINCIAL :

Ministère de la Culture et des Communications (Appels de projet, Entente de développement culturel) Secrétaire aux Affaires Autochtones (SAA)

LOCAL :

Conseil de la Nation huronne-wendat

INSTITUT CULTUREL CRI AANISCHAAUKAMIKW

LIEU : Permanent/ Annuel / Propriétaire

LOCATION : En réserve / Rural

MANDAT : Présentation, production et formation.

DISCIPLINE(S) ARTISTIQUE(S) : Arts visuels, multimédia, artisanat, théâtre, musique

NATURE DE L'ESPACE :

L'Aanischaukamikw est doté d'une salle d'exposition de 3 003 pieds carrés, d'un entrepôt de 14 908 pieds carrés, d'un laboratoire, ainsi que des locaux administratifs et techniques.

PERSONNEL : 11 permanents / 8 temporaires

BUDGET ANNUEL : 2 000 000\$

SOURCES DE FINANCEMENT :

FÉDÉRAL :

Patrimoine Canada

Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC)

PROVINCIAL :

Ministère de la Culture et des Communications

LOCAL :

Le Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee)

Brève analyse et observations :

En analysant les 6 organismes culturels qui constituent les principales infrastructures dédiées aux arts autochtones au Québec, nous observons un écart marqué en ce qui concerne le lieu et la location. Seul l'Espace Culturel Ashukan se situe en milieu urbain, hors réserve et est le seul locataire de son lieu. Un autre aspect important à soulever est le fait que l'organisme n'a jamais eu d'aide au fonctionnement de la part des fonds publics, ni privé depuis sa création en 2012. Ainsi, l'organisme doit davantage diversifier son financement (fédéral, provincial, municipal et privé) et est, par conséquent, contraint à réaliser des projets selon les critères d'admissibilité des bailleurs de fonds. Cette insécurité financière est également reflétée au niveau de son personnel.

L'organisme a moins d'employés permanents que les organismes qui sont localisés en réserve et embauche davantage des contractuels.

Ainsi, les infrastructures situées dans les communautés autochtones bénéficient d'une stabilité financière considérable, en lien avec leur budget opérationnel, compte tenu des fonds octroyés par les conseils de bande. Toutefois, ce financement pour les organismes culturels en réserve est soumis au bon vouloir des élus en raison d'une seule enveloppe budgétaire qui est accordée par communauté pour défrayer les coûts des services aux citoyens (santé, éducation, sécurité, culture, etc.). Par conséquent, l'argent alloué à la culture dépend de la vision sociétale du conseil de bande et, plus particulièrement, les dossiers jugés prioritaires. Malgré tout, nous remarquons un besoin moins éminent d'avoir de multiples sources de financement.

L'Espace culturel Ashukan est le seul incubateur culturel autochtone dans la grande région métropolitaine de Montréal malgré une plus grande concentration de la population autochtone au Québec, soit 34 745 dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal¹ selon Statistique Canada². De plus, nous observons que la nature de son espace est plus restreinte que les infrastructures en réserve qui sont propriétaires³.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons soustrait de la liste le Wapikoni mobile, un studio ambulant de création audiovisuelle et musicale dont son bureau chef (permanent/annuel/locataire) est situé à Montréal, en raison des critères mentionnés précédemment. Bien que l'organisme détient effectivement un statut d'organisme culturel autochtone et un conseil d'administration majoritairement autochtone, au niveau du personnel, sur 96 personnes employées par l'organisme, 1 seule personne est autochtone; le Wapikoni emploie 16 personnes de manière permanente dans son bureau chef et 80 contractuels pour travailler dans les réserves autochtones temporairement. Quant à, leur budget, il atteint 1,6 million \$ par année, ce qui est nettement supérieur aux autres

¹ Il s'agit d'une entité géostatistique définie par Statistique Canada correspondant à l'agglomération urbaine, au sens géographique et économique, formée par les 82 municipalités du Grand Montréal.

² Ville de Montréal. Site de la Ville de Montréal, [en ligne], http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6897,67857581&_dad=portal&_schema=PORTAL (page consultée le 5 mars 2018).

³ Dans une correspondance datée du 10 mars 2018 qu'il adresse à Mylène Guay, l'Espace Culturel Ashukan, discute de leur organisme et répond au questionnaire d'entrevue.

organismes répertoriés, et ce, avec un financement diversifié (INAC, CAC, CALQ, CAM, Patrimoine Canada, Fondation McConnell, Bombardier, René Malo et Telus) quoique majoritairement fédéral, notamment de Santé Canada⁴.

De manière générale, une des observations les plus marquantes est le fait qu'il y a très peu d'infrastructures dédiées aux arts autochtones au Québec, si nous comparons en particulier le nombre total des musées - spécialisés dans le domaine des arts inclusivement - sur le territoire québécois qui est répertorié à 74 incluant la liste des musées autochtones mentionnée dans l'analyse. De plus, nous remarquons que pour tous les organismes culturels autochtones dans la liste, aucun n'a le mandat de création. Il n'y a en effet aucun espace de création pour les artistes autochtones au Québec, ce qui a un impact important sur la valorisation des pratiques artistiques, la collaboration entre les artistes et la transmission du savoir. Sur les 74 musées au Québec, il y a 4 lieux répertoriés consacrés à l'espace de création mais aucun au sein des infrastructures dédiées aux arts autochtones⁵.

En mai 2017, l'État des lieux sur la situation des arts autochtones au Québec convoqué par l'organisme théâtrale autochtone Ondinnok dans le cadre du Printemps autochtone d'Art 3 a permis de réunir à Tiohtiá:ke (Montréal) 50 participants, tant artistes que représentants d'organisations artistiques autochtones. Suite à cet état des lieux ainsi qu'à une série de consultations de plus de deux ans du gouvernement auprès des acteurs du milieu, un *Manifeste pour l'avancement des arts, des artistes et des organisations artistiques autochtones du Québec*, a été rédigé, signé par plus de 70 artistes et organisations artistiques autochtones du Québec, et déposé auprès de plus de 40 institutions politiques et artistiques allochtones et autochtones⁶.

⁴ Dans une correspondance datée du 10 mars 2018 qu'il adresse à Mylène Guay, le Wapikoni mobile, discute de leur organisme et répond au questionnaire d'entrevue.

⁵ Société des musées du Québec (SMQ). Site de la Société des musées du Québec, [en ligne], <http://www.musees.qc.ca/fr/professionnel/> (page consultée le 5 mars 2018).

⁶ Productions Ondinnok. Site des Productions Ondinnok, [en ligne], <http://www.ondinnok.org/plus-que-du-theatre/etat-des-lieux-sur-la-situation-des-arts-autochtones-au-quebec/> (page consultée le 5 mars 2018).

Malgré tout, la conjoncture actuelle reste négligeable pour les infrastructures autochtones, ce qui est en grande partie dû au manque de financement dédié spécifiquement aux artistes et organismes autochtones. En comparaison avec le Conseil des Arts de l'Ontario qui a structuré son programme de subvention en 7 volets pour inclure et soutenir toutes les disciplines artistiques autochtones, compte un budget annuel de 760 000\$⁷ et le Conseil des Arts de Toronto 345 000\$⁸. Pour sa part, le Conseil des Arts et des Lettres du Québec et le Conseil des Arts de Montréal injectent pour la première fois un soutien aux artistes et écrivains autochtones pour un total de 167 599\$ et 120 000\$ pour le soutien aux organismes autochtones⁹, annoncé à l'État des lieux. Au final, le développement des organismes culturels autochtones, l'épanouissement des arts autochtones dans son ensemble et l'absence d'espace de création dédié aux arts autochtones, sont intrinsèquement lié au financement inadéquat, et ce, malgré la sollicitude croissante des instances publiques et des gouvernements¹⁰ de créer des programmes adaptés aux réalités artistiques et socioculturelles autochtones. Une problématique qui affecte grandement les conditions de production des artistes et des organismes culturels autochtones.

⁷ Conseil des arts de l'Ontario (CAO). Site du Conseil des arts de l'Ontario, [en ligne], <http://www.arts.on.ca/programmes-de-subvention/groupe-prioritaire/artistes-autochtones> (page consultée le 5 mars 2018).

⁸ Toronto arts Council. Site du Toronto arts Council, [en ligne], <http://www.torontoartscouncil.org/grant-programs/tac-grants/indigenous-arts/project-grants> (page consultée le 5 mars 2018).

⁹ Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). Site du Conseil des arts et des lettres du Québec, [en ligne], <https://www.calq.gouv.qc.ca/actualites-et-publications/pres-de-300-000-pour-soutenir-des-projets-dartistes-ecrivains-et-organismes-autochtones-de-montreal/> (page consultée le 5 mars 2018).

¹⁰ Notons au passage la nouvelle Politique culturelle du Québec, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et le Conseil des arts de Montréal (CAM).

BIBLIOGRAPHIE :

1. Les documents électroniques

1.1. Site Web

Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). Site du Conseil des arts et des lettres du Québec, [en ligne], <https://www.calq.gouv.qc.ca/actualites-et-publications/pres-de-300-000-pour-soutenir-des-projets-dartistes-ecrivains-et-organismes-autochtones-de-montreal/> (page consultée le 5 mars 2018).

Conseil des arts de l'Ontario (CAO). Site du Conseil des arts de l'Ontario, [en ligne], <http://www.arts.on.ca/programmes-de-subvention/groupe-prioritaire/artistes-autochtones> (page consultée le 5 mars 2018).

Productions Ondinnok. Site des Productions Ondinnok, [en ligne], <http://www.ondinnok.org/plus-que-du-theatre/etat-des-lieux-sur-la-situation-des-arts-autochtones-au-quebec/> (page consultée le 5 mars 2018).

Société des musées du Québec (SMQ). Site de la Société des musées du Québec, [en ligne], <http://www.musees.qc.ca/fr/professionnel/> (page consultée le 5 mars 2018).

Toronto arts Council. Site du Toronto arts Council, [en ligne], <http://www.torontoartscouncil.org/grant-programs/tac-grants/indigenous-arts/project-grants> (page consultée le 5 mars 2018).

Ville de Montréal. Site de la Ville de Montréal, [en ligne], http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6897,67857581&_dad=portal&_schema=PORTAL (page consultée le 5 mars 2018).

1.2. Correspondance verbale et électronique

Dans une correspondance datée du 12 mars 2018 qu'il adresse à Mylène Guay, l'Espace Culturel Ashukan, discute de leur organisme et répond au questionnaire d'entrevue.

Dans une correspondance datée du 12 mars 2018 qu'il adresse à Mylène Guay, Institut culturel cri Aanischaaukamikw, discute de leur organisme et répond au questionnaire d'entrevue.

Dans une correspondance datée du 12 mars 2018 qu'il adresse à Mylène Guay, le Musée des Abénakis, discute de leur organisme et répond au questionnaire d'entrevue.

Dans une correspondance datée du 12 mars 2018 qu'il adresse à Mylène Guay, le Musée Huron-Wendat, discute de leur organisme et répond au questionnaire d'entrevue.

Dans une correspondance datée du 12 mars 2018 qu'il adresse à Mylène Guay, le Musée Shaputuan, discute de leur organisme et répond au questionnaire d'entrevue.

Dans une correspondance datée du 12 mars 2018 qu'il adresse à Mylène Guay, le Wapikoni mobile, discute de leur organisme et répond au questionnaire d'entrevue.

2. Livres, chapitres, rapports, publications gouvernementales

2.1 Mémoires et thèses

Les Productions Ondinnok. *Manifeste pour l'avancement des arts, des artistes et des organisations artistiques autochtones au Québec*, Montréal, 2018, 14 p.